

Chroniques	
	Associés

Regroupement d'associations de personnes touchées par une maladie chronique



Et les associations suivantes :



5 novembre 2007

Franchises : les malades rencontrent les Sénateurs

Les associations en appellent à la sagesse des Sénateurs

A partir du 12 novembre, le projet de loi de financement de la sécurité sociale sera soumis au Sénat. Nos associations de défense des droits des personnes malades continuent la mobilisation contre les franchises médicales (article 35 du PLFSS).

Ces taxations seraient contre-productives en terme de santé publique et de rationalité financière, et surtout elles seraient injustes. Nous réitérons notre opposition à cet impôt sur la maladie et nous considérons que le débat reste entier.

En dépit des oppositions marquées et du manque d'enthousiasme des députés de la majorité présents, les franchises ont été adoptées lors d'un scrutin public (44 voix contre 27) dans la nuit du 26 octobre à l'Assemblée nationale.

Cette mesure n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les associations de personnes malades. Elle paraît d'autant plus prématurée que le Président de la République et la ministre de la Santé annoncent un grand débat sur la participation des assurés aux dépenses de santé qui doit aboutir à un texte législatif au printemps 2008.

**Nous voulons croire en la sagesse des Sénateurs
pour invalider cette disposition inique.**

Les Présidents de nos associations convient les Sénateurs à une **rencontre au Sénat**, ouverte aux journalistes, pour les informer des conséquences de cette disposition sur les personnes touchées par une maladie chronique ou pathologie grave

Lundi 12 novembre à 11h, salle René Coty
15, rue Vaugirard (RER Luxembourg).

Contacts presse :

Emmanuel Château (Act Up-Paris) : emchateau@laposte.net ☎ 06 82 28 27 33

Marjolaine Benard (AIDES) : mbenard@aides.org ☎ 01 41 83 46 53

Clémence Tourneur (NAFSEP) : clemence.tourneur@nafsep.org ☎ 05 34 55 77 00